

LES COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE



Dispositif comportant un processus collaboratif informel entre des personnes ayant en commun un domaine d'expertise ou une pratique professionnelle.

OBJECTIFS



- Partager des connaissances et des expériences de travail
- Participer à la production et au transfert de connaissances en lien avec le champ de pratique partagé par les membres

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

En présentiel ou
virtuellement

Mandat fixé par les
membres

Développement
flexible et organique

Leadership partagé

Personnalisation des
objectifs

Participation
volontaire

Animation par des
membres

RETOMBÉES



- Amélioration des pratiques
- Acquisition de connaissances disciplinaires
- Réduction du sentiment d'isolement
- Construction de sens commun
- Développement de compétence pour surmonter les défis rencontrés
- Augmentation du sentiment de compétence

